

Communications et médias

Pour composer avec les perturbations et la convergence, les chefs de file comme les nouveaux venus dans l'industrie des communications et des médias veulent des conseillers juridiques capables de bouger — à leur vitesse — devant les occasions d'affaires et les difficultés les plus cruciales qui se présentent.

Des sociétés en démarrage et des géants de l'industrie des communications et des médias — de même que leurs partenaires financiers stratégiques — comptent sur notre équipe multidisciplinaire pour les seconder dans la gestion de leurs opérations et de leurs différends les plus cruciaux. Rompus à la dynamique de ce secteur d'activité, nous vous aidons à comprendre les interactions complexes qui s'exercent entre la réglementation, les innovations commerciales et les politiques culturelles.

Des fournisseurs de services sans fil et par satellite, des diffuseurs, des câblodistributeurs, des éditeurs et des fournisseurs de contenus numériques du Canada comptent sur nous pour les aider à gérer et résoudre avec succès des difficultés propres à l'industrie. Ils savent qu'au moment de traiter avec le Bureau de la concurrence et d'autres organismes de réglementation, nous pourrons tirer parti de nos relations durables avec ces derniers.

Nous plaçons des causes dont les jugements font jurisprudence, que l'on pense à la première prise de contrôle autorisée en vertu de la *Loi sur l'investissement Canada* d'un fournisseur national de services sans fil par une société étrangère, ou à la représentation de clients devant la Cour suprême du Canada autour de questions ayant trait à la liberté de presse et au champ de compétence du CRTC.

Quelle que soit votre préoccupation commerciale – fusion ou acquisition, mobilisation de fonds, autorisation ou litige entourant la réglementation –, nous assemblons l'équipe d'experts requise pour arriver au meilleur résultat.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

RelationShop Inc.

Conseiller juridique canadien de RelationShop Inc. dans le cadre de l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Technologies Mercatus, fournisseur de premier plan de solutions de commerce électronique pour les marchés d'alimentation régionaux et indépendants.

Rogers Communications Inc.

Représentation de Rogers Communications Inc. relativement à la préparation d'une déclaration d'inscription américaine prévoyant le placement futur auprès du public aux États-Unis de titres d'emprunt et d'actions privilégiées d'une valeur pouvant atteindre 8 milliards de dollars américains aux termes du régime d'information multinational.

Rogers Communications Inc.

Conseillers juridiques canadiens de Rogers Communications Inc. dans le cadre de son offre d'échange de ses billets de premier rang en circulation d'un capital de 7,05 milliards de dollars américains précédemment émis dans le cadre d'un placement privé, en contrepartie de nouveaux billets d'un capital équivalent émis selon des modalités identiques pour l'essentiel et inscrits aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*.

DAVIES

Rogers Communications Inc.

Représentation de Rogers Communications Inc. dans le cadre de ses appels au consentement distincts mais simultanés au Canada et aux États-Unis se rapportant à une modification ayant pour effet de reporter la date butoir (avant laquelle Rogers doit réaliser son acquisition de Shaw Communications) stipulée dans les dispositions relatives à l'échange obligatoire spécial de trois séries de ses billets de premier rang en dollars canadiens (3 milliards de dollars canadiens) et de cinq séries de ses billets de premier rang en dollars américains (7,05 milliards de dollars américains).

Shaw Communications Inc.

Représentation de Shaw Communications Inc. relativement à la vente, conjointement avec Rogers Communications Inc., de Freedom Mobile Inc. à Vidéotron ltée, filiale de Québecor Inc., pour la somme de 2,85 milliards de dollars canadiens.